

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS AUX LICENCES ET À LA PRATIQUE

- ◆ Adhérer à un Moto-Club affilié FFM (pour tout changement de club, un quitus est à fournir).
- ◆ Avoir au minimum 6 ans révolus et pour les moins de 18 ans, remplir l'autorisation parentale prévue sur la demande de licence en joignant un extrait d'acte de naissance ou photocopie du Livret de famille ou de la carte d'identité nationale pour la première demande de licence.
- ◆ Pour un(e) pratiquant(e) de nationalité étrangère ou française domicilié(e) à l'étranger, un quitus de la fédération motocycliste de son pays est obligatoire pour prendre une licence annuelle de Championnat, Coupe ou Trophée FIM ou UEM à la FFM, même s'il ou elle est licencié(e) ou pas dans la fédération motocycliste de son pays.
- ◆ Pour accéder aux licences de pratique éducative, d'entraînement ou de compétition, il faut se soumettre préalablement à une visite médicale complète d'aptitude. Faire remplir par le médecin le certificat médical sur la demande de licence, le tampon doit figurer sur les quatre volets. Par ailleurs, le ou la futur(e) licencié(e) ayant un handicap physique doit adresser un certificat médical descriptif qui sera transmis au Comité Médical de la FFM avant toute délivrance de licence.
- ◆ **Adresser impérativement la demande de licence dûment remplie et signée à votre Moto-Club.**

## CONDITIONS COMPLÉMENTAIRES D'ACCÈS

### LICENCES DE PRATIQUE EDUCATIVE, D'ENTRAÎNEMENT ET DE COMPÉTITION

- **Entre 6 et 11 ans révolus**, vous avez accès à l'ensemble des activités de la pratique éducative, d'approche des activités sportives et de compétition. L'activité se déroule exclusivement sur des circuits fermés ou sur des plateaux éducatifs. Au cours de cette période d'apprentissage, vous pouvez passer les premiers tests fédéraux accréditant votre maîtrise du véhicule : Guidon de Bronze, d'Argent ou d'Or. Le Guidon d'Argent ou d'Or est obligatoire pour l'approche des activités sportives et de compétition. Pour les licences fédérales associées à cette tranche d'âge, voir page 5 le chapitre "Licence Educative". Pour les cylindrées autorisées voir les tableaux pages 2 et 3 en fonction de la discipline pratiquée et au regard du type de circuit.
- **Entre 12 et 13 ans révolus (catégorie Minime)**, les séances d'entraînement et les compétitions vous sont ouvertes. Cependant vous devez passer au préalable, avant toute prise de licence, le Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste (CASM). Les ligues régionales proposent régulièrement des sessions de passage. En les contactant ou en passant par votre Moto-Club ou encore en allant sur notre site internet [www.ffmoto.org](http://www.ffmoto.org), vous serez informé(ée) des dates de passage. Le CASM comprend une partie théorique et une partie pratique. Les détenteurs(trices) d'un Guidon d'Or sont dispensés(es) du passage de la partie pratique. Pour cette tranche d'âge, la pratique se déroule également sur des circuits fermés. Pour connaître le tarif des licences fédérales, voir à la page 5 le chapitre "Licence Entraînement" ou à la page 4 "Licence Compétition Nationale". Par ailleurs, pour certaines disciplines, vous pouvez participer à des épreuves européennes ou internationales, reportez vous, à la page 4, aux conditions d'accès à ces épreuves au chapitre "licences internationales ou européennes". Pour les cylindrées autorisées voir les tableaux page 2 et 3 en fonction de la discipline pratiquée et au regard du type de circuit.
- **Entre 14 ans et 15 ans révolus (catégorie Cadet)**. Si vous ne disposez pas du CASM (voir chapitre ci-dessus), vous devez le passer au préalable. Cette catégorie d'âge permet d'accéder aux séances d'entraînement ou aux compétitions sur voies pour partie ouvertes à la circulation publique. Dans ce cas, en plus du CASM, le Brevet de Sécurité Routière (BSR) est obligatoire et la motocyclette ou le quad d'une cylindrée de moins de 50 cc doit être conforme au Code de la route. Pour connaître le tarif des licences fédérales, voir à la page 5 le chapitre "Licence Entraînement" ou à la page 4 le chapitre "Licence Compétition Nationale". Par ailleurs, pour certaines disciplines, vous pouvez participer à des épreuves européennes ou internationales, reportez vous, à la page 4, aux conditions d'accès à ces épreuves au chapitre "licences internationales ou européennes". Pour les cylindrées autorisées voir les tableaux pages 2 et 3 en fonction de la discipline pratiquée et au regard du type de circuit.
- **A partir de 16 ans, l'accès aux licences "compétition"**, n'est autorisé que si vous disposez également du CASM. Pour l'accès aux premières licences entraînement, contactez votre Moto-Club ou votre Ligue régionale pour savoir si le CASM est obligatoire. Cependant les **anciens(nes) pratiquants(es) licenciés(es) à la FFM** avant le 01/09/2005, ou à une fédération motocycliste affiliée ou étrangère peuvent sur justification renouveler ou prendre une licence fédérale sans détenir au préalable le CASM,

par contre la possession au minimum du permis A1 (ou équivalent) est obligatoire. Pour celles et ceux ne disposant pas de permis de conduire, il vous faut en plus du CASM, le Brevet de Sécurité Routière (BSR) pour participer aux compétitions ou aux entraînements se déroulant pour partie sur des voies ouvertes à la circulation publique. Sur ces manifestations la motocyclette ou le quad doit être conforme au Code de la route selon la nature du permis possédé. Pour connaître le tarif des licences fédérales, voir à la page 5 le chapitre "Licence Entraînement" ou à la page 4 le chapitre "Licence Compétition Nationale". Par ailleurs, pour certaines disciplines, vous pouvez participer à des épreuves européennes ou internationales, reportez vous, à la page 4, aux conditions d'accès à ces épreuves. Pour les cylindrées autorisées voir les tableaux page 2 et 3 en fonction de la discipline pratiquée et au regard du type de circuit.

➤ **A partir de 18 ans, l'accès aux licences "compétition"**, n'est autorisé que si vous possédez soit le permis A (ou équivalent) et de la partie théorique du CASM ou soit le CASM. Pour l'accès aux premières licences entraînement, contactez votre moto-club ou votre ligue régionale pour savoir si le CASM est obligatoire. Cependant les **anciens(nes) pratiquants(es) licenciés(es) à la FFM** avant le 01/09/2005, ou à une fédération motocycliste affiliée ou étrangère peuvent sur justification renouveler ou prendre une licence fédérale sans détenir au préalable le CASM, par contre la possession au minimum du permis A1, A ou B de plus de 2 ans ou leur équivalence est obligatoire. Dans tous les cas, pour celles et ceux ne disposant pas de permis, le Brevet de Sécurité Routière (BSR) est obligatoire en plus du CASM pour participer aux compétitions ou aux entraînements se déroulant pour partie sur des voies ouvertes à la circulation publique. Sur ces manifestations, la motocyclette ou le quad doit être conforme au Code de la route selon la nature du permis possédé. Pour les licences fédérales, voir à la page 5 le chapitre "Licence Entraînement" ou à la page 4 "Licence Compétition Nationale". Pour les cylindrées autorisées voir les tableaux pages 4 et 5 en fonction de la discipline pratiquée. Par ailleurs, pour certaines disciplines, vous pouvez participer à des épreuves européennes ou internationales, reportez vous, à la page 4, aux conditions d'accès à ces épreuves.

### LICENCES INTERNATIONALES (épreuves FIM) OU EUROPÉENNES (épreuves UEM)

Les licences Internationales ou Européennes ne sont délivrées qu'après accord de la FFM (se renseigner au préalable à la Direction des Sports et au service Licences pour les droits complémentaires à acquitter). Ces licences sont délivrées dans la discipline du pilote. L'accès à une autre discipline est soumis à l'autorisation de la FFM. Pour les licences fédérales, voir au verso le chapitre "Licences Internationales" ou "Licences Européennes".

### LICENCES DE DIRIGEANT DE COURSE ET D'OFFICIEL

La licence d'Officiel suivie d'une qualification n'est délivrée que si l'intéressé(e) dispose de la qualification indiquée en cours de validité. Dans le cas contraire, une licence "Officiel stagiaire" ou "Dirigeant / Membre de club" peut au minimum être souscrite. Des sessions de formation de Dirigeants de Course et d'Officiels sont proposées régulièrement par les ligues régionales.

## QUE VOUS APORTE VOTRE LICENCE ?

- ◆ Une assurance individuelle corporelle et responsabilité civile (voir au dos de la demande de licence), que vous pouvez compléter par des garanties optionnelles présentes dans le guide,
- ◆ La possibilité de participer aux entraînements, aux manifestations et aux formations de la F.F.M.,
- ◆ Les licenciés, sauf Entraînement et Assistant pilote, recevront l'Annuaire Fédéral, pour toute adhésion ou tout renouvellement effectué avant le 31/05/09 (au delà se reporter sur le site internet de la FFM). Les licenciés à l'année recevront la nouvelle formule de France Moto Magazine, 10 numéros annuels sont prévus.
- ◆ La fourniture de l'Annuaire UEM pour les pilotes possédant une licence Européenne et l'Annuaire FIM pour les licenciés Internationaux "championnat FIM"
- ◆ Les offres de la Carte Avantage Moto (se reporter sur le site internet de la FFM).

## TRANSFORMATION OU DUPLICATA DE LICENCE

Si vous désirez transformer votre licence en cours d'année, vous devrez pour se faire retourner la première licence à votre Moto-Club accompagnée du montant de la différence entre la première licence et la seconde plus les frais de transformation de 10 €. Dans le cas où celui-ci serait inférieur, aucun remboursement ne sera effectué. La transformation de la licence NEB en NEA et de la licence NAM en NAC est exonérée des frais de 10 €. Pour toute perte ou vol de votre licence, vous pouvez faire la demande d'un duplicata par courrier accompagné du montant des frais de dossier (10 €) au service Licences de la FFM ou en passant par votre Moto-Club.



# Tables analytiques des conditions d'accès

## MOTOCROSS

AGE	MX SOLO SUPERMOTARD PRAIRIE SOLO	QUAD SUPERQUADER QUAD PRAIRIE	SUPERCROSS MINI MOTO	MONTEE IMPOSSIBLE	COURSE DE COTE TT	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
A partir de 6 ans	50cc maximum	65cc maximum				
A partir de 7 ans	65cc maximum	65cc 2 T maximum et 90cc 4 T maximum				Guidon d'Argent ou d'Or selon le niveau de la manifestation (1)
A partir de 9 ans	90cc maximum	90cc 2 T maximum et 150cc 4 T maximum				
A partir de 12 ans	90cc maximum		90cc maximum exclusivement sur sélection fédérale		90cc maximum	CASM
A partir de 13 ans	125cc maximum	125cc 2 T maximum et 250cc 4 T maximum	125cc maximum		125cc maximum	CASM
A partir de 15 ans	Cylindrée libre	550cc 2 T ou 4 T maximum	Cylindrée libre	Cylindrée libre	Cylindrée libre	CASM ou Permis à partir de 16 ans
A partir de 18 ans	Cylindrée libre					CASM ou Permis

(1) se reporter aux règlements de la pratique éducative et d'approche des activités sportives ainsi qu'aux règlements de la discipline pour ces catégories.

## VITESSE

AGES	MOINS DE 25 CV	PLUS DE 25 CV	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
A partir de 6 ans	50cc à variateur 6 CV au maximum		
A partir de 7 ans	Jusqu'à 80cc 2Temps à variateur et 90cc 4temps 9 cv maximum		
A partir de 7 ans	50cc 2 temps à boîte de vitesse et jusqu'à 107cc 4 temps roues de 12" 12 CV au maximum Pocket bike : maximum 40cc, carburateur de Ø 15 mm maximum		Guidon d'Argent ou d'Or selon le niveau de la manifestation (1)
A partir de 10 ans	<b>Solo 50cc</b> : 2T et 100cc 4T roue de 12" et moins de 12 cv <b>Pocket bike</b> : maximum 40cc, carburateur de Ø 15 mm maximum		Guidon d'Or
A partir de 12 ans	125cc 4T monocylindre Jusqu'à 80cc 2T conforme au règlement technique du Championnat de France 50cc de la Fédération Délégitaire		CASM
A partir de 13 ans		125cc 2T ou 250cc 4T	CASM
A partir de 15 ans		Au dessus de 125cc jusqu'à 600cc 4 cylindres, 675cc 3 cylindres, et 749cc bicylindre. Les machines doivent être avec un moteur d'origine non modifié	CASM ou Permis à partir de 16 ans*
A partir de 16 ans	Cylindrée libre et side-cars		CASM ou Permis

(1) se reporter aux règlements de la pratique éducative et d'approche des activités sportives ainsi qu'aux règlements de la discipline pour ces catégories.

# Tables analytiques des conditions d'accès

COURSES SUR PISTE							
AGE	GRASS TRACK	SPEEDWAY	COURSE SUR GLACE OU TERRE	LONG TRACK	SHORT-TRACK SOLO	SHORT-TRACK QUAD	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
A partir de 6 ans	50cc ou 80cc auto ou semi-auto						
A partir de 7 ans	65cc maximum						Guidon d'Argent (1)
A partir de 9 ans	90cc maximum						Guidon d'Argent (1)
A partir de 11 ans	90cc 2T ou 125cc 4T maximum				90cc maximum		Guidon d'Argent avant 12 ans et CASM à partir de 12 ans (1)
A partir de 14 ans	250cc 4T maximum				De 100cc à 150cc 2T et de 175cc à 250cc 4T		CASM
A partir de 15 ans	125cc 2T et 250cc 4T maximum	Solo 500cc maximum Side-car 1000cc maximum	250cc 4T maximum			De 85cc à 750cc 2T - 4T	CASM
A partir de 16 ans	Solo 500cc maximum, Side-car 1000cc maximum				De 150cc à 500cc 2T et de 150cc à 650cc 4T	De 250cc à 750cc 2T - 4T	CASM ou Permis à partir de 16 ans

(1) se reporter aux règlements de la pratique éducative et d'approche des activités sportives ainsi qu'aux règlements de la discipline pour ces catégories.

AUTRES DISCIPLINES OU SPECIALITES						
AGE	ENDURANCE T.T.	ENDURO	RALLYES	TRIAL	MOTOBALL	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
A partir de 6 ans	50cc Auto 6CV			80cc auto	60cc	
A partir de 7 ans	65cc			85cc		Guidon d'Argent pour l'Endurance TT et Trial. (1) Pas d'exigence de guidon pour le Motoball
A partir de 9 ans	85cc				85cc	Guidon d'Or pour l'Endurance TT (1) Pas d'exigence de guidon pour le Motoball
A partir de 12 ans	90cc maximum	Sur circuit fermé 90cc maximum		Sur circuit fermé 125cc	90cc	CASM
A partir de 14 ans	125cc maximum	Sur circuit fermé : 125cc Voies ouvertes à la circulation publique : 50cc			125cc	CASM et BSR si voies ouvertes
A partir de 16 ans	Toutes cylindrées	Sur circuit fermé : Toutes cylindrées Voies ouvertes à la circulation publique : 125cc			Toutes cylindrées	CASM et / ou permis si voies ouvertes
A partir de 18 ans	Toutes cylindrées					CASM et / ou permis si voies ouvertes

(1) se reporter aux règlements de la pratique éducative et d'approche des activités sportives ainsi qu'aux règlements de la discipline pour ces catégories.

# QUELLE LICENCE CHOISIR ?

## LICENCES COMPÉTITION

### LICENCES NATIONALES

Pour des épreuves françaises à capacité nationale

Vous souhaitez participer aux épreuves suivantes :	dans la discipline ou la spécialité...	Code des licences minimum exigées
<b>Catégorie A</b> - Épreuves de Championnat, Coupe ou Trophée National. - Épreuves à classement cumulé. - Épreuves de Championnat, Coupe ou Trophée de Ligue : le mélange des licences A et B est autorisé sauf avis contraire de la Ligue.	Toutes disciplines et spécialités en Ligue métropolitaine.	NCA, NAH, NPS NAM, NAC, NPP
	Epreuves de Trial, 50cc, Dragster, en Ligue métropolitaine.	NCB, NBH, NAM, NAC, TCM, TCC, M50, C50
	Toutes disciplines et spécialités en Ligue d'Outre-Mer	NCB, NBH, NAM, NAC, TCM, TCC, M50, C50, NPP
<b>Catégorie B</b> - Épreuves hors Championnat, Coupe, ou Trophée National ou de Ligue. - Épreuves hors classement cumulé.	Motos anciennes Tout-Terrain (cross, enduro, endurance T.T, trial)	MAT
	Toutes disciplines	Toutes licences sauf MAT
	Motos anciennes Tout-Terrain (cross, enduro, endurance T.T, trial)	MAT

NAM	Nat. Compétition Minime	12/13 ans.....	160 €	Part assurance	.....64 €
TCM	Nat. Compétition Minime Trial	12/13 ans.....	138 €	Part assurance	.....44 €
M50	Nat. Compétition Minime 50cc	12/13 ans.....	138 €	Part assurance	.....44 €
NAC	Nat. Compétition Cadet	14/15 ans.....	160 €	Part assurance	.....64 €
TCC	Nat. Compétition Cadet Trial	14/15 ans.....	138 €	Part assurance	.....44 €
C50	Nat. Compétition Cadet 50cc	14/15 ans.....	138 €	Part assurance	.....44 €
NCA	Nat. Compétition A	Dès 16 ans ...	232 €	Part assurance	.....76 €
NAH	Nat. Compétition Handicapé A	Dès 16 ans ...	232 €	Part assurance	.....76 €
NPS	Nat. Comp. passager Side-car Cat.A	Dès 16 ans ...	232 €	Part assurance	.....76 €
NCB	Nat. Compétition B	Dès 16 ans ...	140 €	Part assurance	.....45 €
NBH	Nat. Compétition Handicapé B	Dès 16 ans ...	140 €	Part assurance	.....45 €
NPB	Nat. Comp. passager Side-car Cat.B	Dès 16 ans ...	140 €	Part assurance	.....45 €
MAT	Nat. Compétition Moto Ancienne T.T.	Dès 16 ans ...	72 €	Part assurance	.....18 €
NPP	Nat. Compétition Pocket et Pit Bike	Dès 12 ans ...	70 €	Part assurance	.....16 €

### LICENCES INTERNATIONALES & UNION EUROPEENNE

Hors Championnat, Trophée et Coupe

#### ÉPREUVES À CAPACITÉ INTERNATIONALE - FIM

Annuelle Toutes disciplines (sauf Rallye T.T.)	710 €	Part assurance	.....220 €
Annuelle 12/17 ans Motocross, Trial, Enduro, Piste	500 €	Part assurance	...160 €
Annuelle Féminine Motocross	500 €	Part assurance	...160 €
Annuelle Rallye T.T.	940 €	Part assurance	...320 €
Annuelle Moto ancienne Vitesse	500 €	Part assurance	...160 €
Annuelle Passenger Side-car Toutes disciplines	500 €	Part assurance	...160 €
Annuelle Moto ancienne T.T.	170 €	Part assurance	.....45 €
Une manifestation Rallye T.T.	620 €	Part assurance	...220 €
Une manifestation Toutes disciplines*	125 €	Part assurance	23,50 €
Annuelle Rallyes routiers	(nous consulter)		

#### ÉPREUVES À CAPACITÉ EUROPÉENNE - UEM

Annuelle 12/17 ans Motocross, Trial, Enduro, Piste	250 €	Part assurance	.. 75 €
Annuelle Toutes disciplines	370 €	Part assurance	.. 95 €
Une manifestation Toutes disciplines*	80 €	Part assurance	14,50 €

\* Ces licences ne sont délivrées que si le pilote a souscrit au préalable une licence compétition nationale de type NCA, NAH, NAC, NAM, NPS. Pour les épreuves de Trial, de 50cc ou de Dragster, le pilote doit souscrire au préalable une licence compétition nationale de type NCB ou NBH au minimum, NAC, NAM, TCM ou TCC (exclusivement pour des épreuves Trial), M50 ou C50 (exclusivement pour des épreuves 50cc). Pour les épreuves de motos anciennes Tout-Terrain le pilote doit souscrire au minimum une licence compétition nationale de type MAT.

### LICENCES INTERNATIONALES & UNION EUROPEENNE

Championnat, Trophée et Coupe (C.T.C.)

Les tarifs ci-dessous incluent le tarif des licences internationales ou européennes hors Championnat, Trophée et Coupe. La part de l'assurance fédérale est celle indiquée à droite du tarif des licences internationales et Union Européenne hors Championnat, Trophée et Coupe.

Les licences Championnat, Trophée et Coupe FIM ou UEM ne sont délivrées qu'après accord de la Direction des Sports de la FFM.

#### ÉPREUVES À CAPACITÉ INTERNATIONALE - FIM

Observations complémentaires à celles indiquées en page 1 du Guide :

Tarif 3 : Cette licence est réservée aux pilotes ayant souscrit au préalable une licence Internationale annuelle hors Championnat, Trophée et Coupe ou une licence Union Européenne annuelle Championnat, Trophée et Coupe.

Tarif 4 : Cette licence est réservée aux pilotes ayant souscrit au préalable une licence compétition nationale ou licence annuelle Union Européenne hors Championnat, Trophée et Coupe.

	Tarif 1 C.T.C annuelle	Tarif 2 C.T.C 12-17 ans annuelle	Tarif 3 C.T.C 1 épreuve Pilotes inter.	Tarif 4 C.T.C 1 épreuve Pil. nat. & UE
--	------------------------------	---	---	---

#### Motocross

Individuel ou Supercross	1270 €	1060 €	130 €	255 €
Supermotard	980 €	770 €	130 €	255 €
Pilote Side-car	990 €	780 €	130 €	255 €
Passager Side-car	630 €		100 €	225 €
Féminine	630 €		54 €	179 €
Freestyle	980 €		130 €	255 €

#### Vitesse

Grand Prix	(nous consulter)			
Superbike / Supersport	1510 €		160 €	285 €
Pilote Side-car	870 €		85 €	210 €
Passager Side-car	580 €		55 €	180 €
Pilote Endurance	710 €			125 €
Team Endurance (code TEV)	525 €		125 €	125 €
Moto ancienne	---		---	---

Rallyes routiers	870 €		70 €	195 €
------------------	-------	--	------	-------

Trial	910 €	700 €	55 €	180 €
Mécanicien Trial	60 €		20 €	20 €

Courses sur Piste	1110 €	900 €	130 €	255 €
Grand Prix speedway	1510 €		160 €	285 €

Rallyes T.T. (hors régularité)	1100 €		55 €	675 €
--------------------------------	--------	--	------	-------

Enduro	870 €	660 €	55 €	180 €
ISDE			35 €	160 €

#### ÉPREUVES À CAPACITÉ EUROPÉENNE - UEM

	Tarif 1 C.T.C annuelle	Tarif 2 C.T.C 12-17 ans annuelle	Tarif 3 C.T.C 1 épreuve Pilotes inter.	Tarif 4 C.T.C 1 épreuve Pil. nat. & UE
--	------------------------------	---	---	---

Motocross	835 €	625 €	65 €	190 €
Vitesse	835 €	625 €	65 €	190 €
Trial	835 €	625 €	65 €	190 €
Courses sur Piste	835 €	625 €	65 €	190 €
Enduro	835 €	625 €	65 €	190 €
Rallye T.T. / Moto ancienne T.T. / Vitesse ancienne	(nous consulter)			
Promotion jeunes & Promotion féminines	(nous consulter)			



## LICENCE ÉDUCATIVE / APPROCHE DES ACTIVITÉS SPORTIVES

- La licence Educative (NEB), pour les plus jeunes de 6 à 11 ans, offre la possibilité de participer à des activités spécifiques et encadrées - *Part assurance* : 18 €.

**NEB** Nationale Educative 6 ans / 11 ans révolus . . . **.70 €**

- La licence Educative d'Approche des activités sportives (NEA) est délivrée de 7 à 11 ans, la possession du Guidon d'Argent ou d'Or obligatoire - *Part assurance* : 40 €.

**NEA** Nat. Educative Approche Sportive 7 ans / 11 ans révolus . . . **.105 €**

## LICENCES ENTRAÎNEMENT

Si vous désirez pratiquer sans pour autant faire de la compétition, vous pouvez obtenir la licence Entraînement (NET, NEH) CASM et / ou permis obligatoire. *Part assurance* : 29 €.

**NET** Nationale Entraînement Dès 12 ans . . . . . **103 €**

**NTH** Nat. Trial Entraînement Handicapé Dès 12 ans . . . . . **103 €**

*Se reporter aux règles techniques et de sécurité fédérales de chaque disciplines.*

## LICENCES OFFICIELS

Désireux d'encadrer les compétitions, les licences Officiels vous permettront d'officier sur les épreuves motocyclistes. *Part assurance* : 1,00 €

**OFF\*** Officiel Dès 16 ans . . . . . **35 €**

**OML** Médical (*réserve au corps médical*) Dès 18 ans . . . . . **35 €**

**OFS** Officiel Stagiaire Dès 16 ans . . . . . **35 €**

*\*ATTENTION ! Ces licences ne sont accessibles que si la qualification est en cours de validité. Pour toute information contacter votre Ligue régionale.*

## AUTRES LICENCES

- Vous êtes Président de club ou membre d'un club mais vous ne pratiquez pas directement le sport moto ou vous n'officiez pas sur les épreuves, la licence Dirigeant (LDI) vous permettra d'être reconnu en tant que membre de la FFM.

**LDI** Dirigeant / Membre de Club . . . . . **35 €** . . . . . *Part assurance 1,00 €*

- Vous êtes titulaire d'un Brevet Fédéral ou d'Etat option moto, vous souhaitez encadrer une activité moto dans le cadre des structures FFM, vous pouvez souscrire une licence Educateur Sportif (LES).

**LES** Educateur Sportif . . . . . **35 €** . . . . . *Part assurance 2,00 €*

- Dans le cadre du Championnat d'Endurance Vitesse la licence Team Manager (TIM) est obligatoire.

**TIM** Team Manager . . . . . **35 €** . . . . . *Part assurance 1,00 €*

- Vous êtes accompagnateur, mécanicien ou suiveur, vous devez souscrire la licence Assistant Pilote / Contrôleur (LAP).

**LAP** Assistant Pilote/ Contrôleur . . . . . **35 €** . . . . . *Part assurance 2,00 €*